



## ADLFI. Archéologie de la France - Informations

une revue Gallia  
Centre-Val de Loire | 2010

---

### Candes-Saint-Martin – Route de Compostelle

Fouille préventive d'urgence (2010)

Matthieu Gaultier

---



#### Édition électronique

URL : <https://journals.openedition.org/adlfi/37650>

ISSN : 2114-0502

#### Éditeur

Ministère de la Culture

#### Référence électronique

Matthieu Gaultier, « Candes-Saint-Martin – Route de Compostelle » [notice archéologique], *ADLFI. Archéologie de la France - Informations* [En ligne], Centre-Val de Loire, mis en ligne le 08 septembre 2020, consulté le 01 juin 2021. URL : <http://journals.openedition.org/adlfi/37650>

---

Ce document a été généré automatiquement le 1 juin 2021.

© ministère de la Culture et de la Communication, CNRS

---

# Candes-Saint-Martin – Route de Compostelle

Fouille préventive d'urgence (2010)

Matthieu Gaultier

---

- 1 Cette intervention d'urgence n'a duré qu'une seule journée et les conditions ont été rendues complexes et inadaptées par un décapage de la surface d'observation prématuré oblitérant une quantité non négligeable de données archéologiques.
- 2 Ce sauvetage a permis de caractériser et dater les vestiges archéologiques dans leur ensemble, de constater la bonne qualité de conservation des vestiges archéologiques préservés par le parc du Château-Neuf. Une stratigraphie complexe est préservée à cet endroit du parc sur environ 2,5 m de hauteur et à environ 100 m plus à l'ouest, la stratigraphie tout aussi complexe est conservée sur environ 5 m comme il a été observé en 2009 au moment de la réfection d'une première portion de ce même mur. Ces vestiges sont de nouveaux témoins de l'existence d'une importante agglomération secondaire antique à Candes-Saint-Martin.
- 3 Les vestiges du haut Moyen Âge montrent plus de densité et une dévolution plus précise à un espace de stockage. Nous pouvons également associer ces quelques vestiges à ceux découverts en 2009. Les deux surfaces d'observation révèlent la présence de silos et autres fosses ce qui, s'ils sont contemporains, indiquerait une zone spécialisée dans le stockage d'une dimension tout à fait remarquable. En 2009, une quinzaine de silos sur 75 m<sup>2</sup> avaient été découverts, aujourd'hui nous rendons compte de huit silos/fosses sur 35 m<sup>2</sup>. Les deux opérations révèlent des densités semblables sur un espace d'au moins 150 m de long sur 5 m de large, soit au moins 750 m<sup>2</sup> de surface sur laquelle nous pouvons extrapoler un nombre d'environ 150 silos à raison de 0,2 silos par m<sup>2</sup>. Cette importante zone d'ensilage pourrait correspondre à la structuration d'un domaine aristocratique, peut-être lié à la châtelainie dépendant des archevêques de Tours, citée plus tardivement dans les sources mais dont nous ne connaissons pas l'origine.
- 4 Suite à l'occupation du haut Moyen Âge, il semble que cet espace de bord de butte change complètement de fonction. La stratigraphie nous montre qu'il s'agit dès lors

d'un espace plus périphérique et éloigné des activités humaines. Les terres rapportées sont composées de terre végétale homogène.

- 5 C'est à partir de ce moment que les murs de terrasses apparaissent. La forme de la butte évolue avec la construction d'un mur dont l'orientation ne sera pas reprise par les murs de terrasses suivants. Ce mur est abandonné et il semble que l'espace de la butte gagne du terrain vers le nord avant d'en reperdre au profit de la route de Compostelle construite à une période inconnue et pérennisée jusqu'à nos jours.
- 6 Tout au long de la séquence stratigraphique, de l'Antiquité jusqu'à nos jours, nous avons constaté un rehaussement des sols soit par une succession de petits niveaux de sols soit par l'apport de remblais massifs de terre végétal. La butte semble avoir été agrandie en gagnant vers la rive jusqu'à avoir atteint son altitude actuelle contrainte par le mur de terrasse et la voie sur berge stabilisée dans la Route de Compostelle. Il est probable qu'avant la construction de cette route, la voie sur berge fluctuait depuis l'Antiquité entre le trait de rive et le bord septentrional de la butte.

---

## INDEX

**lieux** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtSEeAipsBlD>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtYSMQBsihnF>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtWNoFaSfrI0>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtMhlB2unVRH>

**Année de l'opération** : 2010

**chronologie** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtxT02uJOogm>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtof7EHNsS2e>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtZTmusVUU24>, <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtAQyKm9qosx>

**nature** <https://ark.frantiq.fr/ark:/26678/pcrtcJxzOpgs7T>

## AUTEURS

**MATTHIEU GAULTIER**

Conseil général d'Indre-et-Loire